

Béatrice VEQUAUD

14/05/24 22:13

enquetepublique-desserteLuçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Madame, monsieur,

Nous avons fait le choix il y a 16 ans de venir nous installer au [REDACTED] à Sainte-Gemme-la-Plaine. Cette commune nous a attirés car elle offrait alors déjà les services dont notre famille avait besoin (écoles, commerces, associations sportives, mairie, Poste).

Notre maison se situe à quelques mètres de la nationale 137 ; nous connaissons par conséquent parfaitement les nuisances liées à cet axe très fréquenté et nous aurions dû nous réjouir à l'idée qu'une déviation contourne notre commune et désencombre enfin un centre bourg saturé tout au long de l'année avec des pics de circulation notoires en été.

Or, il n'en est rien car le projet tel qu'il est aujourd'hui envisagé est une aberration. Cette deux fois deux voies va en effet déboucher sur de simples routes nationales en direction de Luçon et de La Rochelle. Les embouteillages qui naissent dans notre commune vont donc se reformer sur ce nouvel axe en raison d'un effet "entonnoir". Aucun plan routier d'envergure associant les communes du littoral vendéen et celles du bassin rochelais n'est prévu. Il ne s'agit que d'un tronçon routier supplémentaire que les usagers connectés à Waze chercheront à éviter au plus vite au moindre ralentissement en passant à nouveau par notre bourg !

Ce nouvel axe impacte très lourdement les agriculteurs de notre commune dans un contexte économique et social déjà très délicat pour eux. Quant aux riverains, ils n'ont en aucun cas été consultés contrairement aux promesses faites par les élus locaux et départementaux lors des réunions d'information organisées dans notre commune. Leur qualité de vie va en pâtir et la valeur de leur bien immobilier s'effondrer : qui peut en effet rêver de vivre à l'ombre d'un mur anti-bruit ?

L'artificialisation des sols va à l'encontre de toutes les mesures récemment prises ou annoncées au niveau national, d'autant plus qu'une zone Natura 2000 et des espèces protégées seront elles aussi menacées par la pollution et les nuisances sonores liées à un axe routier où la vitesse autorisée sera élevée.

La ligne de chemin de fer qui traverse Sainte Gemme a va été rénovée à grands frais il y a quelques mois : n'aurait-il pas été plus pertinent et plus fédérateur de tenter enfin l'aventure du ferroutage ?

Enfin, l'inquiétude de nos commerçants est plus que légitime. L'essentiel de leur activité est en effet lié aux véhicules de passage : un nombre très important d'emplois se retrouve directement sur la sellette (boulangerie, traiteurs, bar, restaurants, brocantes, fleuriste ...) ce qui a entraîné la naissance du groupe "Les voix de la 137". Notre maire, Pierre Careil, assure qu'une signalétique efficace permettra d'encourager les clients de passage à se détourner afin de continuer à faire vivre ces différentes enseignes. Cette vision de la situation paraît aujourd'hui illusoire. Nous ne souhaitons en aucun cas que notre commune devienne à son tour un village dortoir.

Cordialement,

Béatrice Véquaud et Frédéric Burgeot.